

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 97.00.620.010.1 DU 6 JUILLET 1997

## Bascules à équilibre automatique PRECIA, modèle E (CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 MODIFIE, RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LES DECRETS N° 93-973 DU 27 JANVIER 1993 ET N° 96-442 DU 22 MAI 1996, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

### FABRICANT

Société PRECIA, BP 106, 07001 Privas Cedex.

### OBJET

La présente décision complète les décisions n°s 91.00.625.046.1 du 18 novembre 1991 (1) et 92.00.620.001.1 du 29 avril 1992 (2) relatives aux bascules à équilibre automatique PRECIA,

modèle E et prolonge leur validité jusqu'au 31 décembre 2002.

### CARACTERISTIQUES

Les bascules à équilibre automatique PRECIA, modèle E faisant l'objet de la présente décision diffèrent du modèle approuvé par les décisions précitées, par :

- le dispositif équilibreur et transducteur de charge qui peut être constitué par quatre capteurs ATEX du type CMA objets du certificat d'essai SDM C9409 ou du type A951 objets du certificat d'essai SDM C9505 délivrés par la sous-direction de la métrologie, organisme notifié n° 0171.
- les caractéristiques métrologiques des bascules sont alors les suivantes :

TYPE DE CAPTEUR	PORTEE MAXIMALE	DIMENSIONS		NOMBRE MAXIMAL D'ECHELONS
		LONGUEUR	LARGEUR	
ATEX CMA	de 100 kg à 1 500 kg	de 0,5 m à 5 m	de 0,5 m à 5 m	3 000
ATEX A951	de 100 kg à 6 000 kg	de 0,5 m à 5 m	de 0,5 m à 5 m	3 000

Les autres éléments constitutifs et les conditions particulières de vérification ne sont pas modifiés.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des instruments de pesage concernés par la présente décision doit porter au moins les indications suivantes :

- la marque de la Société PRECIA : JE 07
- la référence du modèle et le numéro de série de l'instrument
- la référence de la décision d'approbation de modèle suivante : 91.00.625.046.1 du 18 novembre 1991
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision.

(1) Revue de Métrologie, novembre 1991, page 1276.

(2) Revue de Métrologie, avril 1992, page 539.

Le numéro et la date de la présente décision seront reportés dans le carnet métrologique des instruments concernés.

### DEPOT DE MODELE

Les plans et schémas sont déposés à la sous-direction de la métrologie sous la référence de dossier DA 24.540, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de Rhône-Alpes et chez le fabricant.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA